

AMNESTY INTERNATIONAL

DÉCLARATION PUBLIQUE

Index : AMR 41/075/2012
AILRC-FR
4 décembre 2012

AMNESTY
INTERNATIONAL



Mexique. Troubles du 1^{er} décembre – il faut enquêter sur les atteintes aux droits humains

Amnesty International lance un appel aux autorités mexicaines afin qu'elles respectent les droits humains des personnes arrêtées durant les émeutes du 1^{er} décembre, et qu'elles mènent des enquêtes impartiales sur les faits.

Il est essentiel que l'intégrité physique et mentale de toute personne incarcérée et poursuivie en justice soit respectée, tout comme son droit à être jugée au cours d'un procès équitable.

D'après les informations parvenues à Amnesty International, plusieurs des 67 personnes poursuivies et actuellement détenues n'avaient pas participé aux violences quand elles ont été interpellées par des policiers du District fédéral. Malgré cela, elles risquent de devoir répondre de faits graves tels que troubles à l'ordre public en bande, et de sérieux doutes subsistent quant aux éléments de preuve à charge.

Il est indispensable que le pouvoir judiciaire et le ministère public veillent à ce que les procédures engagées contre toutes les personnes détenues soient justes, que celles-ci puissent obtenir l'assistance d'un avocat, contacter leur famille, obtenir des soins et bénéficier de la présomption d'innocence.

L'organisation demande également que des enquêtes impartiales et approfondies soient menées sans délai sur les allégations et les informations faisant état d'un recours excessif à la force contre des manifestants, des journalistes et des passants au cours de ces émeutes.

Amnesty International reconnaît que les autorités sont dans l'obligation de surveiller l'ordre public et de prendre des mesures pour prévenir les actes de violence, enquêter sur ceux qui sont commis et punir leurs auteurs ; ces mesures doivent toutefois rester proportionnelles aux faits et conformes aux normes internationales relatives aux droits humains. Il appartient en outre aux autorités de veiller au respect du droit à la liberté d'expression et d'association.

Complément d'information

Le 1^{er} décembre, Enrique Peña Nieto a pris ses fonctions de président du Mexique. Des manifestations ont eu lieu dans plusieurs villes du pays pour protester contre le retour au pouvoir du Parti révolutionnaire institutionnel (PRI), notamment à Mexico et à Guadalajara. D'après les informations reçues, au cours des affrontements plusieurs manifestants ont commis des actes de violence à l'encontre de policiers et de biens. Des policiers, des manifestants et des passants ont été blessés. À Mexico, au moins 97 personnes ont été arrêtées, dont des mineurs, et 67 d'entre elles ont été placées en détention et inculpées. À Guadalajara, 25 personnes ont été détenues, puis remises en liberté sous caution.